



HAL
open science

Licence Sciences de la vie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la vie. 2016, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02037883

HAL Id: hceres-02037883

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037883>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de la vie

- Université de Franche-Comté - UFC

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de la nature, environnement et territoire

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences de la vie* (SV) de l'Université de Franche-Comté (UFC) est une formation scientifique permettant d'acquérir, à l'issue des trois années, des compétences fondamentales théoriques et expérimentales dans les différents domaines de la biologie, de l'échelle moléculaire jusqu'aux aspects intégrés et environnementaux. Cette formation progressive, ayant pour objectif principal une poursuite d'études, permet, à partir de connaissances de base en biologie, une spécialisation disciplinaire capable d'assurer aux étudiants une bonne intégration dans les masters proposés à l'UFC ou par d'autres universités, à visée de recherche, professionnalisants ou préparant à l'enseignement dans le domaine des sciences du vivant.

Cette formation présente sur deux sites [à Besançon proposée par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Techniques (ST) et à Montbéliard par l'UFR Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie (STGI)] s'appuie en 1^{ère} année (L1) sur un tronc commun de matières fondamentales (mathématiques, physique, chimie, géologie et biologie) avec une orientation possible vers deux mentions de licence [SV ou *Sciences de la Terre et de l'environnement* (STE)]. La spécialisation de l'étudiant débute en 2^{ème} année (L2) et se poursuit en 3^{ème} année (L3) par le choix entre quatre parcours proposés dont trois sont dispensés à Besançon [*Biochimie, biologie cellulaire physiologie* (BBCP), *Biologie-Ecologie* (BE) et *Sciences de la vie et de la Terre* (SVT) pour l'enseignement] et le quatrième à Montbéliard [*Sciences de la vie et de l'environnement* (SVE)].

Synthèse de l'évaluation

La structuration de cette licence multidisciplinaire en sciences de la vie est cohérente avec les objectifs de la formation et les domaines et métiers visés, et notamment avec la poursuite d'études en masters recherche ou professionnalisant dans les domaines de la santé, des biotechnologies, de l'environnement, de l'agro-alimentaire, de l'industrie pharmaceutique ou en masters liés aux Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation » (MEEF). La progressivité de l'acquisition des connaissances et compétences du socle commun de L1 vers les quatre parcours disciplinaires de L3 est satisfaisante et la mutualisation très importante des unités d'enseignements (UE) en L1 et L2 permet l'établissement de passerelles entre les parcours ou avec d'autres mentions de licence (notamment STE). L'attractivité de cette formation généraliste, unique en Franche-Comté, est bonne et les effectifs sont en augmentation sur les dernières années, malgré un premier semestre exclusivement composé d'UE scientifiques non biologiques.

Cette licence est bien intégrée dans le champ de formation, la Communauté d'universités et d'établissements de Bourgogne et de Franche-Comté (ComUE UBFC) et dans l'environnement de recherche. Le lien est évident avec les masters proposés à l'UFC et à l'uB mais assez peu renseigné avec les licences professionnelles (LP).

En ce qui concerne les contenus de la formation, des compétences transversales, notamment en langues pour la préparation du projet de l'étudiant et en informatique (certification C2i - Certificat informatique et internet), sont proposées et complètent les connaissances et compétences scientifiques, mais l'enseignement de l'anglais devrait être renforcé de l'avis même des responsables et des étudiants. De même, la maturation du projet professionnel de l'étudiant pourrait être renforcée par la présence d'un stage obligatoire de durée significative pour l'ensemble des parcours et par l'intervention conséquente de professionnels extérieurs et de chercheurs. Enfin, la place de l'international devrait être consolidée car les flux sortants d'étudiants à l'étranger sont faibles malgré les conventions signées avec des universités partenaires, en lien avec la faible part d'enseignement de l'anglais.

L'enseignement de ce cursus, se déroulant sur deux sites distants de 75 km, est assuré par deux équipes pédagogiques multidisciplinaires, distinctes et autonomes, constituées majoritairement d'enseignants-chercheurs (EC) de laboratoires labellisés du domaine. Chacune de ces équipes est cohérente, mais les réunions pédagogiques communes

semblent trop rares pour une concertation efficace. De plus, la faible participation de chercheurs ou de professionnels extérieurs ressort de l'évaluation.

Le pilotage s'exerçant grâce à des responsables pédagogiques de mention, d'années et de parcours, est très satisfaisant. Leur implication dans d'abondants dispositifs d'aide à la réussite ainsi que dans plusieurs modalités d'information à destination des lycéens en atteste, tout comme le suivi pertinent des étudiants diplômés. Cependant, la cohérence sur les trois ans et l'harmonisation sur les deux premières années sont sujettes à questionnement étant donné le faible nombre de réunions pédagogiques entre les deux sites, ce qui est d'ailleurs relevé dans l'autoévaluation par les responsables. Des conseils de perfectionnement (CP) avec des extérieurs ont été mis en place depuis un an pour les trois parcours de Besançon, mais aucun CP n'existe pour le parcours *SVF* de Montbéliard, pour lequel aucun étudiant ne s'est inscrit en 2013-2014. De plus, il n'existe pas de CP au niveau de la mention.

Les pourcentages de réussite sont corrects et l'insertion des diplômés correspond très majoritairement à une poursuite en master conformément aux objectifs, comme le révèlent les outils de suivi et l'analyse de la population sortante.

Points forts :

- Très bonne formation scientifique multidisciplinaire s'appuyant sur des laboratoires de recherche locaux reconnus et couvrant l'ensemble des domaines de la biologie.
- Bonne structuration de la formation, avec une spécialisation progressive à partir d'un socle de base en L1 vers quatre parcours spécifiques en L3.
- Pilotage pédagogique efficace avec deux équipes pédagogiques bien structurées, qui développent de nombreux dispositifs d'aide à la réussite et qui sont très impliquées dans le recrutement.
- Mutualisation importante qui permet de nombreuses passerelles entre parcours.
- Part importante de l'enseignement pratique dès le L1 et de l'évaluation formative et certificative.

Points faibles :

- Pas de stages possibles en L1 et L2, et stages uniquement optionnels et de courte durée en L3 pour deux des trois parcours (*BBCP* et *SVT*)
- Professionnalisation et lien avec les aspects de recherche insuffisants, pouvant être renforcés par plus d'interventions de professionnels du monde socio-économique ou de chercheurs.
- Trop peu d'UE libres ou d'ouverture dans le cursus ne facilitant pas l'élaboration de son projet par l'étudiant.
- Absence de conseil de perfectionnement conjoint pour la mention, et peu de réunions pédagogiques communes aux deux sites.
- Dimension internationale marginale.

Recommandations :

La licence de *Sciences de la vie* de l'UFC est une solide formation, progressive et cohérente, en lien avec son environnement universitaire et le contexte de recherche. Cependant, une ouverture vers le monde professionnel par l'intermédiaire de stages obligatoires de durée minimale d'un mois pour tous les parcours et par plus d'interventions de professionnels extérieurs et de chercheurs pourrait être envisagée, afin d'aider la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant et de faciliter sa poursuite d'études.

Il serait souhaitable de renforcer la dimension internationale avec notamment la stimulation de la mobilité étudiante sortante et l'augmentation de l'enseignement des langues.

La répartition ou le contenu de certaines UE pourraient également être retravaillés pour éviter la présence majoritaire de disciplines non biologiques au premier semestre (mal perçue par les étudiants) ou la présence d'une seule discipline sur un semestre uniquement. Cela permettrait également d'accroître l'ouverture disciplinaire.

Enfin, des réunions pédagogiques fréquentes devraient être mises en place pour optimiser l'harmonisation entre les deux sites.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence <i>SV</i> de l'UFC correspond à une formation multidisciplinaire de base en biologie, avec une spécialisation progressive vers quatre parcours distincts précisés ci-dessus, dont trois sont dispensés à l'UFR ST de Besançon et un à l'UFR STGI de Montbéliard. Ce cursus est cohérent par rapport aux objectifs qui visent majoritairement l'insertion en masters en sciences de la vie ou de la santé, en écologie-environnement ou en enseignement, à l'UFC ou dans d'autres universités.</p> <p>Cette licence s'appuie sur des bases scientifiques fondamentales en L1 qui permettent une orientation vers deux mentions de licence (<i>SV</i> ou <i>S7</i>). La spécialisation et le choix du parcours se déterminent en début de semestre 3 (<i>S3</i>), mais l'effort très important de mutualisation des connaissances et compétences (100 % en L1, 66 % en L2) permet des passerelles entre Besançon et Montbéliard et entre parcours jusqu'au semestre 6 (<i>S6</i>) en L3 (Ex : UE obligatoires d'un parcours proposées en optionnel pour un autre). Cependant, l'architecture pourrait être retravaillée pour éviter notamment la présence exclusive de disciplines non biologiques en <i>S1</i>. De plus, le parcours <i>SVE</i> dispensé uniquement à Montbéliard paraît un peu à part et son objectif est assez proche de celui du parcours <i>BE</i>.</p> <p>Les compétences transversales sont bien développées au sein d'une même UE (en L1 et L2), mais il y a peu d'UE libres ou d'ouverture dans ce cursus. Enfin, la préprofessionnalisation est présente (parcours <i>BE</i> et <i>SVT</i>), mais l'absence de stage obligatoire pour certains parcours (<i>BBCP</i> et <i>SVE</i>), si ce n'est de très courte durée et la faible participation d'intervenants professionnels extérieurs représentent certainement un frein à la maturation du projet professionnel.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'intégration de la formation dans le champ de formation et dans l'environnement de recherche est très bonne. L'adéquation est excellente avec les masters recherche et professionnalisants du domaine, notamment de l'UFC, mais cette licence ouvre également à des masters appartenant au champ <i>Sciences, santé, sport</i> de l'UFC et à une spécialité du master <i>Sciences des aliments</i> » à l'Université de Bourgogne (uB). Le lien avec les masters est donc avéré (pourcentage de poursuite en master de 92-94 %, dont 60 % à l'UFC), mais la poursuite dans trois LP est également possible.</p> <p>Cette formation généraliste classique en biologie est unique en Franche-Comté, mais une formation similaire existe aussi à l'échelle régionale, notamment à l'Université de Bourgogne. Aucune concertation ou consultation n'est cependant mentionnée avec l'uB.</p> <p>L'environnement scientifique est de grande qualité avec des laboratoires de recherche labellisés en appui (cinq Unités Mixtes de Recherche au CNRS et trois Equipes Associées). A l'inverse, le lien avec l'environnement socio-économique paraît très faible.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs et d'enseignants de l'UFC, couvrant tous les domaines disciplinaires de cette licence. Cependant, le trop faible nombre de chercheurs et d'intervenants professionnels extérieurs est relevé.</p> <p>La formation est dispensée sur les deux sites en L1 et L2 par deux équipes pédagogiques distinctes et indépendantes. Ces équipes sont bien structurées et le pilotage est dynamique avec des missions spécifiques par année/parcours/UE. Les sujets, les modalités et critères de notation sont les mêmes sur les deux sites, mais se pose tout de même la question de la concertation entre les sites, car peu de réunions pédagogiques existent, de l'aveu même des responsables.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les statistiques de recrutement et de réussite sont bien présentées et analysées au regard des objectifs. Ainsi, les effectifs sont assez élevés et en augmentation depuis 2014-2015 après une légère baisse qu'il conviendrait d'expliquer sur la période 2012-2014 (L1 : environ 300 étudiants dont 50 à Montbéliard ; L2 : environ 200 étudiants dont 20-30 à</p>

	<p>Montbéliard et L3 : environ 150 étudiants principalement dans les parcours <i>BBCP</i> et <i>BE</i> (10 à Montbéliard en <i>SVE</i> et même 0 pour 2013-2014).</p> <p>Les pourcentages de réussite sont globalement corrects, entre 44 % et 60 % pour l'effectif global de L1 et jusqu'à 75 à 77 % en L3, alors que le pourcentage d'abandon en L1 est faible (10 à 15 %).</p> <p>Le devenir des étudiants correspond principalement à une poursuite d'études en master (92 à 94% dont 60% à l'UFC) dont 80 % en masters scientifiques et 12-14 % en masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation émanent d'unités de recherche de l'UFC (Unité Mixte de Recherche (UMR) CNRS 6349 Chrono-Environnement, UMR CNRS 6213 UTINAM, UMR CNRS 6174 FEMTO-ST, UMR CNRS 6623 Mathématiques, Equipe d'Accueil (EA) 3922 Estrogènes, Expression Génique et Pathologies du Système Nerveux Central, EA 481 Neurosciences Intégratives et Cliniques, EA 4267 Fonctions et Dysfonctions Epithéliales, UMR CNRS 6049 THEMA). Les doctorants proposent des mini-conférences et des discussions devant posters pour initier les étudiants de licence aux problématiques de recherche. Cependant, aucun chercheur ne semble impliqué dans cette formation et très peu de stages sont effectués en laboratoire de recherche. Les enseignants-chercheurs participent également activement à des actions d'information auprès des lycéens (« Une classe, un chercheur » ; « 24h dans le supérieur »).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'objectif de cette licence est surtout de préparer les étudiants à suivre des masters du domaine, en fonction des compétences acquises dans les différents parcours proposés. Il n'existe que très peu de contact avec le milieu socioprofessionnel dans la formation et, notamment, pas de réelle intervention de professionnels extérieurs. Néanmoins, quelques actions existent vers la professionnalisation ou la sensibilisation aux métiers avec une UE transversale de 35h en L1 (anglais, C2i, outils documentaires, sans précision de la répartition horaire) et une UE de 30h d'ateliers de projets professionnels en L2 (préparation au stage avec CV, lettre de motivation et entretien). Cependant, l'absence d'UE libre (excepté en sport) et de possibilité de stage de découverte du monde professionnel en L1-L2 réduit le lien et la possibilité de connaissance du monde socio-économique.</p> <p>La présentation de la fiche « Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) » est précisée sans mention d'utilisation et les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont claires et bien renseignées en termes de compétences à acquérir, alors que le Supplément au diplôme intègre l'ensemble des parcours, ce qui le rend peu clair. Les étudiants du parcours <i>SVT</i> ont également la possibilité de valoriser un emploi Avenir-Professeur (EAP) dans une UE de Préprofessionnalisation de « didactique ».</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Il n'existe pas de stage obligatoire de fin de licence pour deux des parcours (<i>BBCP</i> et <i>SVT</i>). Pour les parcours <i>BE</i> et <i>SVE</i>, le stage est d'une durée de quatre semaines, mais il n'y a pas de précisions chiffrées sur le nombre d'étudiants poursuivant un stage ni sur les lieux de stage. L'insuffisance de stage est également un point faible relevé par l'évaluation étudiante.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La dimension internationale de la formation pourrait être renforcée. En effet, des conventions internationales existent à l'échelle de l'établissement [notamment grâce à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) maintenant appelé le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et les « International Student Exchange Programs » (ISEP)], mais le volume d'étudiants sortants est très faible (un à trois par an).</p> <p>L'enseignement de l'anglais est présent sur les trois années dans des UE transversales en L1 et L2 (mais sans que le volume horaire ne soit connu) et uniquement en semestre 5 (S5) (35h) pour le L3. Il n'est pas fait état d'une possibilité de certification en langue. L'autoévaluation des responsables ainsi que les étudiants considèrent que l'anglais devrait être</p>

	renforcé dans la formation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Des dispositifs de recrutement existent selon de nombreuses modalités (informations aux lycéens, journées portes ouvertes, forums, actions « une classe-un chercheur » et « 24h dans le supérieur »).</p> <p>La population entrante est bien connue et analysée par l'équipe enseignante (85 % de Bac S, 8 % de Bac Pro et 3 à 6 % d'étudiants étrangers en L1 ; en L2, entrée surtout de L1 et de Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES) et Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE) grâce à des passerelles ; En L3, entrée surtout des L2, de titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou plus rarement d'un brevet de technicien supérieur (BTS) et d'étudiants issus de CPGE, après analyse du dossier par une commission pédagogique. Le pourcentage d'entrants en L2 et L3 n'est pas mentionné. Une flexibilité pour l'accueil de publics d'origines et de formations initiales distinctes apparait également (temps partiel, formation continue ou alternance), mais aucun étudiant n'en a bénéficié lors de la période.</p> <p>Les procédures de recrutement sont claires et cohérentes s'appuyant sur des commissions ad hoc. L'aide à la réussite est également pertinente avec de nombreuses actions : tutorat d'accueil pour étudiants entrants par des étudiants de masters ; enseignants référents en fin de S1 (diffusion des résultats) ; présentation des compétences et connaissances attendues en réunion de rentrée ; semaine d'intégration ; heures de soutien (12h de TD en maths, physique et chimie pour les Bac Techno). A noter également la mise en place d'un dispositif STARTER pour les L1 (contrôle d'assiduité, convocation, etc.) et pour les étudiants en grande difficulté en fin de S1. Une UE de « Formation scientifique générale » peut ensuite être proposée aux étudiants en échec.</p> <p>De nombreuses passerelles sont également offertes au sein de la mention grâce à un nombre important d'UE mutualisées ou proposées en option. Des passerelles sortantes existent aussi vers trois licences professionnelles (<i>Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturel</i> et <i>Bio-industries et biotechnologies</i> parcours <i>Méthodologies pour le diagnostic cellulaire et moléculaire</i> dispensées à l'UFR ST de Besançon et <i>Propharcos</i> dispensée à l'UFR Sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les activités d'apprentissage sont organisées autour des enseignements de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Des sorties terrains sont également proposées (<i>Biologie-Ecologie</i> et <i>Sciences de la vie et de la Terre</i>). Une part prépondérante des enseignements en présentiel sont dispensés sous forme de TP et TD, et ceci dès le L1.</p> <p>Il s'agit très majoritairement d'une formation initiale même si la formation continue ainsi que la validation des acquis de l'expérience (VAE) sont possibles, mais aucune inscription n'a été enregistrée lors du contrat.</p> <p>Des aménagements pour les étudiants à contraintes particulières existent notamment au niveau des absences et des examens. Il n'existe pas réellement de projets en autonomie individuel ou en groupe. Trop peu d'UE libres d'ouverture n'est proposée dans le cursus et aucun stage de découverte n'est possible en L1 ou L2, ce qui a également été regretté dans les évaluations étudiantes.</p> <p>L'utilisation du numérique est effective (Environnement numérique de Travail (ENT), cours en ligne, descriptifs des UE, forum de questions/réponses, messagerie électronique), mais les conditions semblent différentes entre les deux sites (plateforme plus récente à Montbéliard avec des labos de langues et des salles de technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement - TICE). La préparation à la certification C2i (Certificat informatique et internet) est proposée à l'ensemble des étudiants.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les évaluations se font classiquement lors d'examens terminaux et par des contrôles continus (CC) écrits ou oraux (60 crédits européens/année) et les informations sont données au préalable aux étudiants (directement et sur l'ENT). Un effort de réaménagement des crédits européens par UE a été effectué afin de mieux prendre en compte le volume d'heures en présentiel, le travail personnel et l'importance de l'UE. Cependant, les</p>

	<p>examens de CC restent encore trop limités pour certaines UE, ce qui a été noté dans l'autoévaluation par les responsables et constaté par les étudiants. Une compensation semestrielle et annuelle est pratiquée ainsi qu'une capitalisation des UE. Le statut d'Ajourné Autorisé à Composer (AJAC) n'est pas précisé.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les objectifs de chaque UE en termes de compétences et de connaissances sont clairement identifiées et communiquées lors de réunions avec les étudiants, et disponibles sur l'ENT et la fiche RNCP. Le suivi réalisé est surtout individuel et pratiqué grâce aux CC réguliers de type formatif. Une sensibilisation au portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est également effectuée.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'analyse est menée par l'Observatoire de la Formation et de la Vie Etudiante de l'UFC tous les deux ans et par un suivi complémentaires par certains responsables de parcours (<i>BBCP</i>). Les données sur les pourcentages de réussite et d'insertion sont très précises et analysées. La poursuite d'études en master est très majoritaire (92 à 94 %), même s'il existe une possibilité d'intégration vers des écoles d'ingénieur (3 à 6 %) et à deux ans vers un emploi (2 % des répondants en 2014). Il ne semble pas exister de réseaux d'anciens ou d'associations étudiantes. Enfin, un service « Stage-emploi » est proposé par l'UFC, mais il ne semble pas être utilisé par les diplômés de <i>SV</i>.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>En 2014, ont été mis en place trois conseils de perfectionnement (CP) à Besançon (soit un par parcours), mais aucun n'existe à Montbéliard. Pour les CP existants, la représentation d'étudiants et de professionnels extérieurs du domaine est effective et les retours bien pris en compte par l'équipe pédagogique (modifications de contenus d'UE et de méthodes pédagogiques). Un comité de pilotage du L1 a également été créé avec deux représentants étudiants par groupe de TD. Un CP unique pour la mention permettrait d'augmenter la cohérence entre les parcours et les deux sites.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est organisée par une cellule de l'UFC, par l'établissement de questionnaires en ligne (logiciel Evamaine) mais qui débouche sur un pourcentage de réponses faible. L'évaluation étudiante est donc complétée par l'équipe pédagogique par des questionnaires papier sur l'organisation à l'issue de certains semestres.</p> <p>La procédure d'autoévaluation est très détaillée et suit des critères généraux mis en place à l'échelle du champ, et la majorité du dossier repose sur cette autoévaluation. Cependant, certaines des données sont redondantes, ce qui ne facilite pas toujours la vision générale de la formation et la synthèse.</p>

Observations de l'établissement

Liste des formations du **champ des Sciences de la Nature, Environnement et Territoire** ne faisant pas remonter d'observations sur le rapport rendu par l'HCERES :

L	Géographie et aménagement
L	Sciences de la vie
LP	Energies renouvelables
LP	Gestion et traitement des déchets
LP	Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels
LP	Prévention des risques professionnels environnementaux
LP	Responsable d'atelier de productions fromagères de terroir
M	Géographie aménagement et environnement
M	Géologie appliquée

Fait à Besançon, le 27 juin 2016.

Le Président



Jacques Bahi
Jacques BAHY